Belgique : prison avec sursis pour le viol d’une étudiante

26/04/2014 à 12h07

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné Saïd A., un chauffeur de taxi, à deux ans de prison avec sursis pour avoir violé une étudiante alors qu’il la ramenait chez elle. L’homme de 37 ans a profité de l’état d’ivresse de la jeune femme pour commettre son méfait.

RTL.be merci bdesouche